

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 11 (1866)
Heft: 18

Buchbesprechung: Note sur la justification des comptes du Département de la guerre [West]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à sa patrie et aux principes de 1789, faisant les efforts les plus généreux pour arracher à l'oppression les braves et malheureux enfants de la Pologne.

Considérée sous le rapport du droit des gens, du droit politique et administratif, l'histoire du duc d'Auerstædt est neuve, instructive et pleine d'attrait.

La relation de son ministère en 1815 dévoile la vérité des faits accomplis à cette époque, obscurcis, dénaturés, falsifiés par les mensonges que l'esprit de parti, les haines et les vengeances politiques ont inventés.

En butte à des passions aussi ardentes que folles, il fut méconnu, déprécié, calomnié, par les plus violentes attaques du parti royaliste, par les colères insensées des républicains ; les libéraux eux-mêmes apportèrent leur contingent de récriminations aussi aveugles que mal fondées, oubliant tous qu'ils servaient admirablement les jalousies et les rancunes des ennemis de la France, en essayant d'amoindrir et de diffamer l'une de ses gloires les plus pures et les plus brillantes.

Pour présenter un vrai tableau de la carrière de Davout, on comprend donc qu'il ne s'agissait pas de s'adresser aux écrivains qui ont fait son éloge, ni à ceux qui se sont donné la mission de le déprécier. Davout n'ayant point laissé de mémoires, mais seulement quelques notes sur ses campagnes, religieusement conservées par la princesse d'Eckmühl, il fallait recourir aux sources fondamentales, aux pièces officielles en dépôt dans les archives de la République, du Consulat et de l'Empire. C'est ce que M. de Chénier a fait avec autant de patience que de méthode. C'est en cherchant ainsi la vérité documentale qu'il est arrivé à la justification glorieuse de l'homme que tant de libellistes ont si étrangement calomnié.

Note sur la justification des comptes du Département de la guerre, par M. WEST, intendant militaire. Paris, Dumaine. 1865. Une brochure in-8°.

Cette intéressante brochure, qui se recommande par le sérieux du fond autant que par l'élégance de la forme, s'adresse surtout aux militaires *d'écritures* de tous étages. Elle contient des recommandations pratiques résumées en un principe et elle vise à faciliter la besogne des membres des hiérarchies du commandement et du contrôle, de MM. les comptables et des officiers d'administration. L'expérience de l'auteur en pareille matière l'autorisait à se donner une telle mission. Cette expérience ne l'a point rendu esclave de la routine. Au contraire dans la première partie de sa notice il présente une suite d'aphorismes basés sur des mesures spéciales de justification de compte qu'il a eu l'occasion de prescrire dans sa pratique. Dans la seconde et dans la troisième partie il fait diverses propositions sur des questions dont la solution sortait de sa compétence. Le but des efforts de M. West est « d'obtenir une garantie théorique à défaut d'une garantie pratique et contradictoire des solutions, garantie consistant en ce que ces solutions dérivent toutes d'un même principe : la solidarité des mêmes comptes qui relatent les mêmes faits. »

Mais comme d'habitude les efforts progressistes de M. West ont rencontré des obstacles. On lui a objecté entr'autres que les nouvelles prescriptions

qu'il demande ne cadreraient pas suffisamment avec les anciennes, et qu'elles augmenteraient encore la quantité déjà si grande des écritures. A cela l'auteur répond avec une logique qui mérite d'être prise en sérieuse considération et qui pourrait trouver de nombreuses applications en d'autres matières.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le rassemblement des troupes vaudoises sous le commandement de M. le colonel fédéral Bontems s'ouvrira le dimanche 23 septembre, pour se terminer le 28 à Lausanne. Jusqu'au 23, les divers corps en cours de répétition resteront dans leurs casernements d'Yverdon, de Moudon, Payerne, Pomy, etc. Les bataillons d'infanterie étant d'un fort effectif, de 1000 à 1100 hommes en moyenne, ils seront divisés en deux bataillons déjà dans les cours de répétition. L'ensemble comptera donc sept bataillons, y compris celui des carabiniers, une batterie d'artillerie rayée, deux escadrons de dragons. Pour les premiers jours, il sera formé deux brigades: la 1^{re}, sous le commandement du lieutenant-colonel fédéral Lecomte, avec les capitaines Monod et Aviolat pour adjudants, sera la brigade suisse et comptera les quatre demi-bataillons des n^os 46 et 50, le bataillon de carabiniers (major fédéral Borgeaud), un escadron et demi de dragons et deux sections d'artillerie; la 2^e brigade, commandée par le lieutenant-colonel fédéral Tronchin, avec le capitaine Rapin et le lieutenant David pour adjudants, représentera l'ennemi et comprendra les deux bataillons du n^o 70, 1/2 escadron de dragons et une section d'artillerie. Les manœuvres commenceront le 23 après midi et le 24 au matin sur la Mantue, aux environs de Donneloye. Le 24, la brigade suisse se repliera sur Lucens par Denezy et Villars-le-Comte. Le 25 elle sera attaquée à Lucens, et refoulera l'ennemi dans la direction de Moudon. Le 26 la brigade ennemie continuera à se replier au sud, sur Lausanne, par les défilés du Jorat. Le 27 les opérations auront lieu autour du Chalet-à-Gobet, et le 28 au matin elles seront terminées aux environs de Vennes et de Rovéréaz par une manœuvre de division et par un défilé devant le chef du Département militaire vaudois et l'inspecteur fédéral. L'infanterie bivouaquera les 5 jours, avec tentes-abris; les autres troupes et les chevaux seront cantonnés.

Les divers bivouacs seront pris probablement aux environs des localités suivantes: Le 23 sur les deux rives de la Mantue, Donneloye, Bioley-Magnoux, Cronay; le 24 Lucens, Bussy; le 25 Villars-Mendraz, Peney; le 26 Chalet-à-Gobet, Croisettes; le 27 Vennes.

Neuchâtel. Nominations: *Cottier*, Fritz, au grade de 2^e sous-lieutenant de carabiniers; *de Pury*, Edouard-Louis, et *Gabus*, Paul, au grade de 2^e sous-lieutenant d'infanterie.